

Communiqué sur le drame de Tanger

La ville de Tanger a connu à ce jour le décès de 29 travailleurs suite aux inondations des eaux de pluies dans la cave d'un atelier de textile et confection. Suite à cet accident, il s'est avéré que cette unité industrielle pratique ses activités dans des conditions qui soulèvent de nombreux questionnements légaux.

Ce drame a eu lieu dans un garage souterrain qui ne respectait pas les lois de l'urbanisme ainsi que les normes et les conditions de sécurité, de santé et de prévention des risques professionnels. La mise en place de cette unité industrielle contredit également ce qui est stipulé dans le code du travail concernant le respect de la dignité des travailleurs et la garantie de leurs droits individuels et collectifs.

Transparency Maroc présente ses sincères condoléances aux familles touchées par cette tragédie et demande aux instances compétentes d'ouvrir une enquête juste et complète pour déterminer les responsabilités des négligences qui ont causé cette catastrophe humaine, depuis la construction non réglementaire du garage, son approvisionnement en eau, électricité et assainissement liquide jusqu'à la connivence des autorités locales et de l'inspection du travail aboutissant au drame. Transparency Maroc demande de déterminer les responsabilités et prévoir les sanctions pour tous les impliqués dans les violations de la loi dans ce drame et de tenir le public informé par la publication des résultats de l'enquête.

Ce qui s'est passé dans la ville de Tanger est une véritable tragédie à tous égards et rappelle d'anciens catastrophes survenues dans des activités similaires qui opèrent en dehors des contrôles légaux prévus par la législation du travail et soulèvent de nombreuses interrogations sur les raisons qui ont conduit à fermer les yeux sur de tels abus incompatibles avec les exigences du code du travail, les lois de l'urbanisme et tous les accords ratifiés par le Maroc en la matière.

Le 15 février 2021

Le bureau exécutif